

13^{ème} Réunion des Partenaires (RdP) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Grandes conclusions

Avec nos sincères remerciements aux Facilitateurs/modérateurs des sessions de la 13^e Réunion des partenaires du PFBC qui ont activement contribué à ces grandes conclusions: Dr Nicole Muloko Ntoutoume (Présidence Gabon), Clotilde Ngomba Mollo (BAD/FFBC), Leonard Usongo (UICN), Marie Tamoifo (REJEFAC), Cleto Ndikumagenge (Projet FAO-CBFF-COMIFAC), Dr Cécile OTT ép.DUCLAUX-MONTEIL (Cleanearth), Diane Russell (USAID), Prof. Damase P. Khasa (Uni Laval), Franklin Moore (USAID), Croft Ameliah(US) Michel Pré (France), Philippe MAYAUX (UE), Eulalie bashige, REFADD, Dr Hans Schipulle (Allemagne), Alain Penelon (EFI), Sam (Kent) Healy (US) Jérôme Guéack (COMIFAC/PACEBCo).

*La 13^e Réunion des Partenaires (RdP) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est tenue à Libreville **les 2 et 3 décembre 2013** sous l'auspice de son Excellence Raymond NDONG SIMA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Gabon et de Son Excellence Gabriel Tchango, Ministre des Eaux et Forêts du Gabon. Le thème central retenu pour la rencontre était: « **Moyens de subsistance et opportunités économiques liées à la conservation des forêts en Afrique centrale** ».*

Cette réunion des partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) qui est la première sous la Facilitation des Etats-Unis, a été organisée avec l'appui financier des Gouvernements des États-Unis, des Pays-Bas, du Gabon, de l'Allemagne, de la France ainsi que de l'OIBT. Elle a connu la participation

d'environ deux cent vingt participants représentant les partenaires du PFBC, de la CEEAC, de la COMIFAC, des missions diplomatiques, des administrations des pays de l'espace COMIFAC, des institutions de recherche et de formation, des Institutions sous régionales, des organisations de la société civile, des réseaux de la CEFDHAC (CPR, REJEFAC, REFADD, REPAR, RIFFEAC, REPALEAC) et des partenaires techniques et financiers ainsi que du secteur Privé.

La 13^e Réunion du PFBC a été suivie du 4 au 5 décembre 2013, d'un atelier sur la recherche forestière organisée par la COMIFAC avec l'appui du CIFOR, du CIRAD, de l'IRD et de la Facilitation du PFBC.

Les articulations de la 13^e RdP du PFBC ont été structurées autour de 10 sessions. Les grandes conclusions de chacune d'elle sont présentées ci-dessous:

Session 1 exposé inaugural de la 13^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC

Facilitée: Dr Nicole Muloko Ntoutoume, Présidence Gabon

Modératrice: Dr Nicole Muloko Ntoutoume, Conseillère à la Présidence gabonaise

Après le mot de bienvenue du Facilitateur américain du PFBC, Matthew Cassetta, les participants ont écouté un exposé inaugural de Monsieur Franklin Moore, l'Administrateur Assistant Adjoint de l'USAID pour l'Afrique, qui les entretenus sur le thème: Développer des Économies durables. Après son propos, il y a eu une session de débats en plénière sur les difficultés liées à l'équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement, et comment les systèmes d'utilisation et de gestion des terres dans le Bassin du Congo joue un rôle dans l'atteinte du double objectif du renforcement de la prospérité économique et de préservation de la biodiversité forestière.

Extraits de l'intervention de Monsieur Franklin Moore:

"...Il y a de cela 12 ans, j'étais ici, aux côtés de Colin Powell, lorsque le Président Omar Bongo avait émerveillé le monde en déclarant un réseau de parcs nationaux originaux afin de protéger la biodiversité forestière pour les générations futures. Ce fut un moment historique...

Nous savons que la croissance et le développement économique soutenus sont réalisables conjointement avec la préservation des ressources forestières. Nous l'observons à divers endroits à travers le monde, et nous sommes conscients que cette approche fait appel à la collaboration et à des idées innovantes. Je suis persuadé que les pays d'Afrique centrale y sont préparés et ont la volonté politique et l'ouverture nécessaires pour engager ce changement. Comment pouvons-nous, sous ce rapport, réaliser la réussite dans les domaines de l'économie et de la conservation, afin d'assurer que l'Afrique centrale mette en valeur son vaste potentiel de croissance économique?...

- La paix et la sécurité sont indispensables à l'essor de l'activité et la croissance économiques;*
- Des infrastructures solides faciliteront le développement et ne nécessitent pas de dégrader votre patrimoine forestier;*
- Des politiques transparentes et des institutions publiques fortes profiteront aux investisseurs, tout comme aux citoyens;*

- Le renforcement des capacités des populations permettra de moderniser et de professionnaliser la main-d'œuvre et de booster la productivité et l'innovation;
- Les atouts environnementaux d'origine du Bassin du Congo constituent une source d'inspiration pour le monde;
- La création de liens avec des réseaux en vue d'échanges permettra de diversifier et d'étendre les retombées économiques. »

Nous vivons présentement dans un monde où nous sommes tenus de rendre compte à toutes les parties prenantes et nous devons engager leurs talents comme des ressources déterminantes pour le succès. Le PFBC en est une illustration de choix, et je suis émerveillé de voir combien cet important partenariat s'est étendu et développé depuis la dernière fois que j'étais ici avec Colin Powel en 2002 lors de sa création. »

Session 2: Ouverture officielle de la 13^e RdP du PFBC

Cette session a été marquée par une série de quatre allocutions de circonstance prononcées tour à tour par :

Le Directeur Exécutif de l'OIBT, Monsieur Emmanuel Ze Meka.

Ce dernier dans ses propos liminaires, à tenu à remercier le gouvernement Gabonais pour son hospitalité et pour toute l'attention apportée pour la tenue de cette 13^{ème} RdP et à Monsieur Matthew CASSETA, pour sa nomination à la tête de la facilitation américaine, à qui il a adressé le souhait de succès et de réussite au cours de son mandat. Poursuivant son propos, il est revenu sur les circonstances ayant conduit à la création de la COMIFAC, et ensuite à souligner la place d'un partenariat susceptible de mobiliser les ressources pour soutenir les actions en vue de protéger les forêts du Bassin du Congo, à l'exemple de l'OIBT qui apporte un appui financier aux projet de conservation, de formation et renforcement de capacité technique et institutionnelle des différents acteurs, tant au niveau national (pays de la COMIFAC) qu'au niveau sous régional. Cet appui visant à améliorer les conditions de vie des populations. Pour finir, il a relevé le fait que les forêts du bassin du Congo, peut jouer un rôle majeur dans le développement des pays de la sous région, malgré les contraintes qui se présentent à elle et qui ne peuvent être surmonté que grâce à une véritable gestion participative, impliquant tous les acteurs dont : Gouvernement, secteur privé, communautés locales, ONGs, Institutions de recherche, partenaire de développement.

Monsieur le Ministre de l'environnement et des ressources halieutique de la république du Tchad, par ailleurs président en exercice de la COMIFAC, Représenté par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Son Excellence Raymond Mbitikon

Prenant la place au pupitre, a dans un premier temps, souligné que le PFBC est une réponse de la communauté internationale à l'appui des forêts du bassin du Congo. Et la facilitation américaine se déroule dans un contexte où le braconnage avec les armes lourdes est devenu un fléau qui menace la population des éléphants dans le bassin de Congo. A ceci s'ajoute les conflits armés que connaissent certains pays de la sous région. Face à ces problématiques majeurs, les attentes de la COMIFAC sont grande vis-à-vis de la facilitation américain, en qui elle trouve un allier sûr pour une meilleur gestion des forêts du Bassin du Congo. Pour finir, il a souligné à l'attention des participants, les efforts de la COMIFAC dans l'amélioration de la gouvernance forestière à travers l'adoption du groupe de travail sur la gouvernance forestière au secrétariat exécutif de la COMIFAC. Et il a par ailleurs invité les partenaires du PFBC à continué d'appuyer les pays dans la sous région, dans le combat contre la dégradation des ressources naturelles

Le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC en charge du département intégration physique économique et monétaire, Son Excellence Monsieur Roger TCHOUNGUI,

Prenant la parole à sa suite, à saluer la présence des autorités Gabonaises à cette 13^{ième} RdP, ce qui traduit tout l'intérêt qu'elles ont pour l'économie forestière du bassin du Congo et qui entre dans le programme de société du Président de la République Gabonaise. Dans la suite de ses propos, il a souligné la place primordiale que joue la CEEAC dans l'économie de la transformation, ce qui traduit par son appui au développement des PME impliquées et dont les produits sont écoulés tant sur le marché national qu'international. Parlant de de l'économise des produits forestiers non ligneux, il ressort que la CEEAC est de plus en plus interpellée à apporter un appui pour son développement, face à l'implication d'un nombre galopant de populations locales impliquées dans sa valorisation et sa commercialisation. Ainsi dans les prochains jours, des rencontres stratégiques seront organisées dans le but de d'adopter des outils techniques, institutionnels, juridiques et financiers pour la relance du secteur des PME, qui pourraient aboutir à la lutte contre la pauvreté. Pour finir, il a relevé la nécessité d'une conjugaison des efforts dans la gestion des forêts du Bassin du Congo aux regards de la complexité des problèmes rencontrés notamment, les rapports conflictuels entre les différents secteurs (Forêt/pétrole, forêts/minerais, forêt/ infrastructure et forêt/urbanisation) et a félicité le PFBC qui sert de cadre d'échange entre les différents partenaires intervenant dans la sous région.

Son Excellence Monsieur Raymond NDONG SIMA Premier Ministre chef et Chef du Gouvernement, Représenté par Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre des Eaux et Forêt du Gabon

Pour clore avec cette phase d'allocution, il a pris la parole pour saluer la présence massive des partenaires à cette 13^{ième} RdP. Ce qui traduit la ferme volonté de ces derniers à voir les forêts du Bassin du Congo être gérées durablement. Poursuivant son propos, il est revenu sur les efforts du Gabon à gérer durablement les ressources forestières. Ceci est visible avec l'adoption de la loi forestière en 2001 et à travers son application. En plus à travers la création des aires protégées afin d'honorer ses engagements pris lors de la 10^{ième} conférence des parties de la CCNUDB tenue à Nagoya au Japon en 2010 où il était question de passer à 17% du territoire Gabon classé comme aires protégées. Il ya aussi le développement de la stratégie nationale de développement durable axé sur la promotion de la bonne gouvernance, le développement et la prospérité économique, l'amélioration et la gouvernance du bien être social, et la protection de l'environnement. Cet exemple du Gabon fait qu'il interpelle les partenaires à soutenir les pays comme celui du Gabon sont impliqués dans la protection et la préservation de la nature. Avant de déclarer l'ouverture de la 13^{ième} RdP il a souligné le rôle fédérateur que devra jouer le PFBC pour venir en appui aux efforts des pays de la sous région pour une meilleure gestion des forêts et de l'environnement.

Session 3 « Développer des opportunités économiques adossées sur la conservation » : CIRCONSCRIRE LES ENJEUX-COMMENT REUSSIR ?

Il a été question pour les participants de discuter sur comment « Développer des opportunités économiques adossées sur la conservation » et suivi des échanges participatifs sur Comment réussir ?

Les discussions dans le cadre de cette session ont été sous forme de panel composé de 4 experts chercheurs et praticiens, avec des expériences variées portant sur : (i) la diversification économique dans les concessions forestières ; (ii) l'éco-tourisme (exemple a succès en Afrique centrale, perspectives d' un opérateur du secteur privé) ; (iii) l' agriculture de conservation dans les écosystèmes forestiers ; et (iv) développer des marchés en faveur des communautés (Cas de Moringa Lopori).

Dans la phase des échanges avec l'auditoire, les questions aux panelistes ont porté sur :

QUESTION#1 : Mr BILLAND : Quels sont les enjeux d'une agriculture de conservation dans les écosystèmes forestiers ?

Selon l'intervenant, l'agriculture dans le cadre des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo se caractérise par des pratiques mixtes de type familial/salariés ; autoconsommation/rente ; avec des paysages multifonctionnels. Elle est en général de faible productivité du fait des contraintes biophysique ou liées au problème foncier.

Cependant, il y a des évolutions positives qui se caractérisent par des jachères plus longues, l'utilisation des engrais, la pratique de l'agroforesterie, etc. Les progrès visant à résoudre les problèmes fonciers sont plus lents et pourraient s'accélérer grâce à des efforts de micro-zonage et de collaborations entre les différents services étatiques intervenant dans la gestion de l'espace.

QUESTION#2 : Mr FACHEUX : Avec African Wildlife Foundation, on parle beaucoup d'amélioration des moyens de subsistance et de conditions de vie ; comment réussit-on à adosser cela sur la conservation ?

Les pratiques agricoles actuelles posent des problèmes pour la conservation et ont pour résultats la déforestation, le commerce de la viande de brousse et la pauvreté. Les clés du succès: (1) Optimiser la production agricole (2) Améliorer les techniques culturales dans les zones de fnp (3) Accroître l'accès aux marchés et promouvoir l'entrepreneuriat (4) Développer la dynamique de groupe (5) Développer les capacités des associations locales (6) Formaliser le tout dans un Accord de « Conservation ».

Les solutions proposées sont: l'établissement des MOU entre les parties prenantes, la systématisation du micro-zonage, l'amélioration des moyens de transport.

QUESTION#3 : Mr BESCOND : Certains ont encore tendance à opposer « conservation » et « exploitation forestière ». Pensez-vous qu'on peut adosser la diversification économique dans les concessions forestières sur la conservation ? Si oui quels sont les enjeux d'une telle option de politique ?

La diversification dans le cadre des activités de CIB porte sur : la cogénération de la biomasse, le développement de la 4eme transformation, l'appui à la relance de la cacao-culture, la mise en route d'un projet carbone et d'un projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

QUESTION#4 : Mr MOMAN : L'Eco-tourisme est un des parfaits exemples d'opportunités économiques adossées à la conservation ; et « Volcanoes Safaris » est cité comme un exemple de réussite dans le domaine de l'éco-tourisme. Quels sont les enjeux auxquels vous avez été/ vous êtes confrontés ?

L'orateur a insisté sur la nécessaire implication du secteur privé et le rôle primordial des opérateurs privés dans la promotion et le développement de l'écotourisme.. En ce qui concerne le Bassin du Congo, il a attiré l'attention de l'auditoire sur les exigences de compétitivité pour pouvoir faire face à la concurrence des destinations déjà connues et connaissant des taux d'affluence élevés. Il a souligné: "Capacity and skills and a Hospitality culture are the key for tourism - in government, parks, conservation organizations, hotels and tour companies - More crucial than infrastructure" et de conclure: Partnerships linking development & eco-tourism - Separate profitable from non-profitable - Long term PPP linking business, conservation non-profits, communities, governments, donors - Without new model: difficult to overcome infrastructure, service development and high risk"

Les questions et réponses qui ont mis l'accent sur :

1. *La nécessaire participation de toutes les parties prenantes et la répartition des rôles entre ces dernières ;*

2. l'importance de créer de la valeur ajoutée pour les différents produits forestiers ;
3. le rôle des infrastructures de communication, de transport, et de commercialisation dans la chaîne des valeurs
4. La nécessité urgente de créer les conditions cadres et facilitées institutionnelles, organisationnelles, qui encourageraient l'investissement par le secteur privé dans le Bassin du Congo.
5. Enjeu de définir les modalités d'une agriculture « respectueuse de la forêt »
6. Agriculture autour de l'Aires protégées: le rôle majeur du médiateur

Session 4 Exposition innovatrice des projets à succès (présentation en parallèle)

Facilitée par Léonard Usongo (UICN), cette session a donné l'occasion aux participants de se retrouver autour des innovateurs, porteur de projet à succès. Ceci a été une expérience fascinante nourrie par des participations, qui découvrit rapidement un nombre de présentations en un laps de temps. Son approche est similaire au speed-dating. Huit (8) organisations ont fait des présentations rapide de leurs projets à des groupes réduits de participants. Innovation Alley est comme un tremplin permettant de débattre d'un certain nombre de programmes à succès qui promeuvent le développement durable dans la région du Bassin du Congo. À cet effet, des échanges constructifs ont porté sur les points suivants : (1) Enjeux des Produits Forestiers Non Ligneux dans le Bassin du Congo, Eulalie Bashigue (REFADD) ; (2) Éco-tourisme durable – Éco-tourisme pour le développement communautaires: Leçons apprises en RDC et en Uganda, Kaddu SEBUNYA, AWF (3) Une révolution agricole pour la durabilité des forêts du Bassin du Congo, Julie Gagoe, Jean Claude Njomkap RAFM (4) Community participation in legal forestry and timber markets, Bokkestijn, Albert, SNV (5) « Community-led Negotiated Partnerships »: Cas des Clauses Sociale en RDC, Bruno Perodeau, WWF RDC - Représentant Communauté locales et autochtones de RDC (6) Leadership local dans le développement de l'éco-tourisme, Jean Christophe Bokika, Mboumontour, DRC (7) Mobilisation de la jeunesse dans l'entreprenariat : Ex- Artisanat traditionnel – Écotourisme dans les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, Guelele Kouene Kintono Arsene Rigobert REJEFAC Congo (8) Impact palpable du réseautage des aires protégées en RDC sur l'amélioration des conditions de vies des populations locales et autochtones, KABARE RUGEMANINZI II Desire, Chef Coutumier, Kabare - PNKB- DRC, Arnaud Gotanegre, GIZ/KFW-PBF

Les présentateurs ont décrit des activités des projets sélectionnés à travers une histoire ou une anecdote. Ils se sont servi d'images ou d'affiches et suite aux présentations, l'aplace a été laissé au débats et échanges constructifs des participants.

Session 5: Marché des idées: Résultats novateurs et Histoires à succès des partenaires du PFBC (Partie 1 en parallèle)

Facilitation: REJEFAC ; Tamoifo Marie

Un marché des idées encore appelé salon du Partenariat a été proposé aux participants. Ce marché a offert un cadre favorisant des échanges interactifs directs et la communication entre les partenaires du PFBC sur les initiatives novatrices et émergentes. Ce marché s'est déroulé en deux séries et deux temps.

Marché 1 : Plateforme REDD+ du Bassin du Congo: atténuation et adaptation

Facilitation: Cleto Ndikumagenge, FAO-FFBC-COMIFAC

Contexte

Nombre de participants à la session : 65 - **Modérateur** : Cléto Ndikumagenge - **Time Keeper** : Véronique Tchimbalinga

Rappel des exposés :

1. *Principales leçons apprises dans le cadre de la REDD en Afrique Centrale : cas du Projet REDD GEF-BM. **Hervé Maidou.***
2. *Participation multi-acteurs au processus REDD+ : approches et leçons apprises des expériences de l'UICN. **Par Remi JIAGHO***
3. *Systèmes de Surveillance et de MNV nationaux : Principales avancées aux niveaux nationaux et régionaux et partenariats en cours : **Henk Hoefsloot et Alassa Mfouapon***
4. *Initiative de Bonn comme option d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques : cas du Burundi par Dominique Endamana et un Représentant du Burundi : **Dominique Endamana UICN et Felix Ngendabanyikwa, coordonateur COMIFAC Burundi***
5. *Au-delà de l'adaptation et l'atténuation : approches multisectorielles des synergies dans le Bassin du Congo. **Anne Marie Tiani. CIFOR***

Points saillants et recommandations

Les discussions et les débats constructifs ont mis en exergue les points saillants

1. *L'accès aux financements liés à la REDD+ permettrait aux pays de s'impliquer davantage à la lutte contre la déforestation et à la dégradation. En effet, toutes les initiatives en cours ont mis en exergue le fait que les financements disponibles actuellement ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins croissants des pays déjà engagés. Une évaluation de la mise en œuvre de la déclaration de Durban devrait permettre aux parties prenantes de faire le point et de renforcer les efforts déjà engagés par les partenaires du PFBC. Les objectifs de la REDD et les programmes et stratégies d'adaptation devraient viser le développement des pays à travers une croissance économique verte et une plus grande prise en compte de l'agriculture. Les approches multisectorielles permettant de renforcer les synergies entre l'adaptation et l'atténuation et d'aller au-delà en les intégrant dans les politiques de développement sont à promouvoir.*
2. *L'engagement politique des Etats au niveau national reste un facteur clé de réussite pour la promotion des programmes d'atténuation et d'adaptation. Il doit être soutenu par l'adoption des positions communes au niveau régional, la participation et le dialogue multi acteurs et la concrétisation des engagements des partenaires pour appuyer la REDD+ alignés aux priorités nationales.*
3. *Il est important de promouvoir les initiatives actuelles et potentielles de zonage nationaux et de restauration des paysages. A cet effet, la maîtrise des outils de compensation liés à la déforestation, à la dégradation et à la croissance économique ainsi le renforcement des connaissances et des compétences sur les systèmes nationaux de surveillance et de MNV et l'évaluation des stocks de carbone sont indispensables.*

Marché 2: Marchée des Idées 2: "Améliorer un environnement favorable à l'engagement de la société civile dans un contexte de lutte contre la pauvreté"

Modérateur : **Dr Cécile Duclaux-Monteil OTT, Dr en droit de l'environnement, CLIENTEARTH.**

Nombre de participants à la session : 50 - Rapporteur : Diane Russel

Rappel des exposés :

1. *Fond de développement Local (FDL) - Expérience du PACEBco dans les paysages : Leçons apprises, enjeux et perspectives- PACEBco-SNV - Par Albert Bokkestijn et Pierre Mieuguem*

2. *Le Projet B-Adapt, fruit du partenariat RAFM-Cuso International, un modèle d'affaires pour l'amélioration des conditions des vies des populations locales et autochtones - Cuso International Par Guy Huot*

3. *Sécuriser les moyens d'existence des communautés riveraines des Aires Protégées : expériences et leçons apprises de l'UICN dans les écosystèmes de savanes nord d'Afrique Centrale, UICN Par Rémy Jiagho*

4. *Lessons Learned on the sustainability of livelihood projects in Central Africa, UICN-CARPE Par Kenneth Angu*

5. *Session de présentation sur les produits forestiers non ligneux - RAFM, REPALEAC, REJEFAC.*

Points saillants et recommandations

Remarque générale

Les exposés et les débats qui ont suivi ont fait apparaître un constat suivant :

- De nombreux projets sont exécutés sur le court terme. Ils ne font pas apparaître une étude préalable avant leur mise en œuvre et prévoient, paradoxalement, des objectifs ambitieux. Les problèmes abordés étant complexes, divers et variés, les projets devraient intégrer le long terme et le renforcement des capacités.

Quelques recommandations :

1. La décentralisation est un outil important pour favoriser la réduction de la pauvreté. De ce fait, il faudrait éviter qu'elle soit capturée à la base par les élites.
2. Les projets sur transformation des produits forestiers non ligneux sont nécessaires dans le processus de réduction de la pauvreté. Il faudrait donc qu'ils identifient les outils appropriés pour la transformation de ces produits, qu'ils intègrent plusieurs acteurs et procèdent à des études rigoureuses concernant les marchés.
3. Les différents projets menés par la société civile doivent mettre en place des mécanismes clairs sur le partage des bénéfices et avantages divers en faveur des populations locales et autochtones.
4. Les projets menés par les jeunes et les populations autochtones ont besoin de plus de visibilité. Par conséquent une communication au niveau local, national et régional est nécessaire. En outre, ces projets ont également besoin des partenaires du secteur privé, des médias sociaux....
5. La société civile devrait également réfléchir sur les conditions nécessaires à un environnement favorable pour leurs activités dans les différents pays d'Afrique.

Marché 3: La Formation Forestière et environnementale au service du développement durable

Facilitation : Prof. Damase P. Khasa, Uni Laval

Rappel des exposés :

1. *Vue synoptique des projets et programmes de formation : RIFFEAC et sa vision stratégique, vers une plus grande mobilisation des partenaires techniques et financiers. Présentation par **Ibrahim Sambo**, coordonnateur régional du RIFFEAC*
2. *Le projet d'appui au programme élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (PEFOGRN-BC) : Une histoire unique et à succès, un impulse pour le rayonnement de la formation dans le Bassin du Congo. Présentation par **Ibrahim Sambo**, coordonnateur régional du RIFFEAC*
3. *Résultats novateurs en fin de projet de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (FOGRN-BC). Présentation par **Damase Khasa**, professeur et directeur du projet*
4. *Harmonisation et révision des programmes de formation initiale, de formation continue et de formation technique- État d'avancement. Présentation par **Romeo Jugnor Fogaing**, chargé de projet au RIFFEAC*
5. *Modules de formation du projet de l'organisation internationale de bois tropicaux (OIBT). Présentation par **Désirée Nkwinkwa**, conseillère technique du projet OIBT.*

Points saillants et recommandations

Les discussions ont tourné autour de l'appropriation des programmes harmonisés, les contenus des cours et l'employabilité des diplômés. Les recommandations suivantes ont été formulées :

1. *L'appropriation politique des programmes adoptés par le RIFFEAC et ses institutions membres dans l'espace COMIFAC impliquant les ministères en charge de forêts et les ministères sectoriels de tutelle (enseignement supérieur et professionnel) ;*
2. *Décliner les contenus des programmes en cours en mettant en exergue la répartition des heures théoriques et pratiques*
3. *Faire évaluer périodiquement la qualité-assurance des programmes par un bureau accrédité*
4. *Faire le lobbying auprès du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile pour l'engagement du personnel hautement qualifié formé*

Session 6 Combattre le trafic des espèces animales sauvages en Afrique central

Cette session a été conduit en deux parties:

La première sur la Portée du problème - Dimensions et ampleur du trafic des espèces sauvages dans la sous-région :

- Bas Huijbregts, WWF/TRAFFIC
- Joseph Okouyi, ANPN-Parcs Gabon
- Luc Mathot, LAGA

Et la deuxième partie sur la mobilisation des réponses sous régionales et internationales - Une discussion facilitée sur les prochaines étapes afin d'explorer des stratégies et programmes nouveaux pour éradiquer le trafic des espèces sauvages dans la sous-région

- *Coordination des efforts régionaux*
- *Réponses des Bailleurs de fonds*
- *Mettre en oeuvre les recommandations politiques*

À l'issu des discussions et échnages, ci-dessous les points saillants:

- *Engager des actions urgentes pour adresser le trafic des espèces animales sauvages transfrontalier - Une urgence serait du côté de la TRIDOM*
- *Promouvoir le Partenariat Civile-Militaire pour Résoudre les crimes fauniques et la Sécurité Environnemental dans le Bassin du Congo*
- *Coordonner les efforts en faveur de la Lutte anti-braconnage et impliquer les organization et Institutions internationaux dont la première vocation n'est pas la LAB, ex: Interpol, Organistaion international de lute contre la drogue et d'autres criminalités*

Contribution commission UE

ENRICO PIRONIO , COMMISSION DE L'UNION EUROPEENNE

- *Toujours en phase de programmation 11ème FED Mais compte tenu de l'historique de l'intervention de l'UE en Afrique Centrale (présence dans le secteur conservation depuis fin des années 80), il est plus que probable que des actions soient prévues dans la programmation en cours. Sur le plan politique, une communication de la commission sur le crime faunique est attendue pour début Janvier. Ainsi qu'une résolution du parlement Européen sur le même sujet. Une étude est en cours de réalisation pour définir une stratégie de conservation de l'Union Européenne.*
- *Outre les programmes classiques en cours (ECOFAC), l'UE vient d'approuver un nouveau financement pour MIKES et un financement pour BIOPAMA (sur la base de l'OFAC, observatoire des aires protégées d'Afrique.)*

Contributions USFWS

DIRCK BILER USFWS, 03/12/2013

Since 2008, USFWS has supported 173 projects, totalling over USD 30 millions to support the conservation activities in the Congo Basin. Several features of this assistance include direct assistance to field based protection activities, that means Anti-poaring, training in development aspect of African institutions and government to governmental technical assistance. Trough this assistance, FWS supports the development of innovative models such as the Eagle Network, a call for proposal will be issued following this meeting and information on how to apply will be provided.

Contribution allemande à la Lutte anti-braconnage (LAB)

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité constitue une priorité pour la Coopération allemande qui y consacre une enveloppe de 131,2 millions d'euros pour ses engagements actuels et futurs en Afrique centrale et en Afrique de l'Est et du Sud.

En Afrique centrale, les interventions de la Coopération allemande se situent à trois niveaux :

- 1) *Au niveau des pays qui détiennent cette biodiversité, les interventions visent :*

- L'appui aux aires protégées transfrontalières dont i) le complexe transfrontalier du Trinational de la Sangha (TNS), ii) le complexe transfrontalier Bouba Ndjda-Sena oura ;
- La formation des gardes forestiers à l'Ecole de Faune de Garoua et l'appui à d'autres diverses formations à travers le Réseau des Institutions de Formation Forestière d'Afrique centrale (RIFFEAC)
- 2) Au niveau de la réduction du trafic illicite des produits de la faune :
 - La Formation de l'Unité de Coordination anti-braconnage du Cameroun
 - Le renforcement des capacités dans les pays de transit et de destination
 - L'analyse des risques et des mesures anti-corruption
 - Le renforcement des autorités douanières, policières et judiciaires
 - La mise en place des partenariats avec des organisations clés (Interpol, Organisations douanières internationales)
- 3) Au niveau de la réduction de la demande :
 - L'appui au dialogue entre l'Afrique et l'Asie (Accords de coopération)
 - Facilitation des voyages de la Presse (Journalistes) dans certains pays africains ciblés
 - L'analyse des groupes cibles dans les pays de consommation
 - L'organisation des ateliers et rencontres avec les entreprises en vue de réduire des cadeaux aux clients

Voir annexes pour plus d'informations sur les interventions de l'Allemagne-

Contribution COMIFAC

Intervention de Monsieur Chouaibou Nchoutpouen, Expert Biodiversité et désertification sur les initiatives de coordination sous-régionales pour la LAB. Son intervention était axée sur trois éléments essentiels :

Initiatives de lutte anti braconnage en Afrique central - Comme initiatives entreprise au niveau de la COMIFAC, le présentateur à souligné :

- *L'adoption d'un plan d'action des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) pour la période 2012-2017, lors de la session extraordinaire du conseil des ministres de la COMIFAC.*
- *L'Organisation d'une réunion d'urgence des Ministères de la CEEAC en charge de la défense et de la sécurité , des relations extérieures et de la protection de la faune, au cours de laquelle un plan d'extrême urgence sur la lutte anti braconnage dans la zone septentrionale du Cameroun, Nord et Sud-Ouest de la RCA et Sud Tchad et dans la zone forestière a été adoptée (délais d'exécution de 45 jours).*
- *La Création d'un sous groupe de travail sur les aires protégées et la faune sauvage au niveau du Secrétariat exécutif de la COMIFAC*
- *La Signature de deux accords sur la lutte anti-braconnage transfrontalière, à savoir : (1) L'accord de coopération tripartite entre les gouvernements de La République du Cameroun, de la RCA et de la République du Tchad relatif à la lutte anti braconnage transfrontalière et (2) L'accord de coopération tripartite entre les gouvernements du Cameroun, le Congo et le Gabon relatif à la lutte anti braconnage transfrontalier dans le TRIDOM.+*
- *Le processus d'élaboration d'une stratégie sous-régionale pour la gestion de la faune en Afrique Centrale en collaboration avec la FAO est en cours*

Pour de plus amples informations sur cette contribution de la COMIFAC, bien vouloir consulter l'annexe.

Session 7 Perspectives de travail au sein du PFBC et révision du Plan de Convergence de la COMIFAC

Facilitation : Michel Pré, France

Le facilitateur et le facilitateur délégué ont, tout d'abord, présenté la feuille de route et les activités prioritaires de la Facilitation des Etats-Unis (2013-2015). Le Secrétaire exécutif de la COMIFAC a ensuite fait une communication sur les résultats du conseil extraordinaire des Ministres COMIFAC de novembre 2013, la préparation du sommet des Chefs d'État de la COMIFAC en 2014 et sur le processus de révision du plan de convergence.

De nombreuses questions ont été adressées à l'équipe de la Facilitation américaine sur son programme d'action. Au cours de ces échanges a été soulignée l'importance à accorder :

- *à une information plus détaillée sur les actions prioritaires de la facilitation ;*
- *à la prise en compte des questions d'adaptation aux changements climatiques et aux actions en faveur de la mise en œuvre de la déclaration de Durban ;*
- *au renforcement de la coordination entre partenaires pour plus d'efficacité dans les interventions ;*
- *à la voie choisie par la Facilitation américaine qui a inclus prioritairement, comme groupe cibles pour ses actions, les jeunes, les femmes et les communautés locales et autochtones.*

Des points de précision ont été également apportés sur les dynamiques en cours au sein de la COMIFAC :

- *constat positif sur une amélioration des versements des contributions égalitaires à la COMIFAC, avec quatre pays membres quasi à jour sur dix ;*
- *construction programmée du siège de la COMIFAC sur un budget sécurisé par l'Etat camerounais pour l'exercice en cours ;*
- *consultation prochaine des partenaires par questionnaire dans le cadre du processus en cours de révision du plan de convergence*
- *effort de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour l'organisation du sommet des chefs d'Etat.*

Ces échanges, au-delà d'une communication particulièrement attendue sur la facilitation américaine, ont permis de clarifier à nouveau les fondements du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo et son positionnement par rapport à la COMIFAC. Ainsi il a été rappelé que la facilitation avait pour objet de dynamiser les échanges et les synergies au sein du PFBC, partenariat de type II, et non de financer le plan de convergence, qui était avant tout un outil d'orientation et d'évaluation des politiques nationales et régionales, à l'attention des décideurs et des partenaires.

La COMIFAC doit assurer le leadership régional et la facilitation peut l'appuyer dans l'exercice de ce rôle. La communication est apparue comme un facteur essentiel de réussite. Elle doit progresser dans de nombreux registres : recueil et accessibilité des données, gestion de l'information, tableau de bord des interventions dans la sous-région. Cependant, il demeure avant tout fondamental de faire vivre les organisations régionales et de sécuriser leurs ressources. Une réflexion sur le financement durable de la COMIFAC est à entreprendre ainsi que le conseil des ministres COMIFAC a en donné instruction. Le sommet des Chefs d'Etat est très attendu pour la formalisation de ces orientations et sur un cadre de décisions organiques.

Session 8 Nouvelles Initiatives à l'Horizon des Partenaires

Facilitateur : Philippe MAYAUX, UE

Il s'est agi dans un premier temps de donner une vitrine aux résultats des études les plus importants dans la sous-région et d'engager des discussions sur les dits résultats. Il en ressort les points saillants suivants :

- Promouvoir l'étude sur « l'importance économique et sociale du secteur forestier en Afrique Centrale » dans les autres pays du Bassin du Congo à l'exemple de celle conduite au Cameroun par le CIFOR
- Encourager davantage d'échanges et de dialogue sur les questions d'utilisation des terres dans le Bassin du Congo
- L'agriculture et l'exploitation forestière sont essentielles au PIB (les ministères sont souvent « bornés » et pas assez inclusifs - Une approche multisectorielle est à encourager
- Les résultats de l'étude prospective horizon 2040 relève ce que deviendront les écosystèmes forestiers au regard des variables actuelles - Un résumé synthèse a été distribué aux participants présents
- L'atlas forestier de la Guinée Équatoriale est maintenant disponible de même GFW 2.0.
- GFW lance un site test en ligne au début de l'année prochaine pour mettre à disposition des données fiables relatives aux changements de la couverture forestière à l'échelle mondiale.
- Il a été souligné le besoin de renforcement des capacités des ministères afin de promouvoir le suivi, et la gestion des forêts
- L'OFAC crée un inventaire de données (SIG et autres) permettant à chaque partenaire de partager des informations relatives à ses projets et aux bailleurs de fonds d'accéder à des profils contenant des descriptions sur les expertises disponibles. L'OFAC envisage de communiquer davantage avec le PFBC. Les commentaires sur l'amélioration du rendu de l'EDF seront demandés dans un avenir proche via la liste de diffusion du PFBC.

Dans un second temps, la place a été donnée à un tour de table de **nouvelles initiatives des partenaires : CARPE 3, EU: perspectives pour 2014-2020 ; Fonds Okapi du PBF (GIZ-KFW).**

- **L'USAID lance CARPE III**, un programme de 5 ans devant aller jusqu'en 2018. La Norvège et l'USAID financent 8 paysages au lieu de 12 au cours de CARPEII – Pour plus d'efficacité, CARPE III entend faire plus dans moins de pays. Un atelier de lancement aura lieu la semaine suivant la présente réunion du PFBC.
- Il n'est pas encore temps pour l'UE de faire de grandes annonces sur les prévisions pendant qu'elle se prépare dans le cadre du Fonds européen de Développement 2020. L'UE travaillerait sur les quatre composantes suivantes : (1) *Biodiversité & Ecosystèmes: Aires Protégées (Appui à de nombreuses Aires Protégées (ECOFAAC, PDRN...)) - Support institutionnel (RAPAC, CAWHFI...)* – (2) *Gouvernance et Economie forestière: Négociation et mise en œuvre des APV Renforcement de capacités, appui à la société civile, observateur indépendant, filières informelles – Ainsi, L'UE travaille en collaboration avec le secteur privé, renforce des activités et échange avec des partenaires sur l'amélioration des recettes découlant de la gestion des forêts – (3) Formation & Information: Connaissance de la ressource et accès à l'info - Renforcement des capacités – (4) Changement climatique & Redd+: Projets méthodologiques (du MNV au partage des bénéfices, en passant par le support direct aux pays) - Contribution à ONU-REDD, FCPF...*
- **Le Fonds Okapi** pour la *Conservation de la Nature en RDC (FOCON)* est un fonds de fiducie pour les forêts de l'Ituri en RDC, enregistré au Royaume-Uni et bénéficiant de subventions diverses. *L'objectif du FOCON est de contribuer à la conservation de la biodiversité, à la science et à l'éducation par la promotion et le financement des APs fonctionnelles in situ et ex situ en RDC, priorisées sur la base de la SNCB. Actuellement 26 millions d'euros provenant de la KFW (15millions d'euros) et de la Banque Mondiale (11 millions d'euros) MAIS il faudrait une capitalisation d'au moins 50 millions d'euros-Financement, dans un premier temps, de 3 Aires Protégées (Parc National de Garamba, Parc National de la Salonga et Parc National de Kahuzi-Biega).*
- **University of Wisconsin-Madison** s'engage dans des initiatives de développement en Afrique centrale et espère contribuer à la formation de formateurs dans le domaine de la conservation des forêts en Afrique centrale et au-delà. Le Nelson Institute for Environmental Science mobilise plus de 150 spécialistes et lance un Masters en Biologie de la Conservation et Gestion durable des Forêts, à partir de l'année prochaine.
- **La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC),** nouvel envol après la réforme – Il a été conclu sur cette présentation que la CEFDHAC a besoin de tous les partenaires du PFBC pour s'assurer un environnement idoine pour un vrai attelage: Gouvernements-Société civile-Secteur privé--Communautés locales, pour une meilleure promotion de la concertation

entre les acteurs de la gestion des écosystèmes d'Afrique centrale qui abrite les forêts du bassin du Congo, avec une société civile qui se met en tête de proue.

Session 9 Marché des idées: Résultats novateurs et Histoires à succès des partenaires du PFBC (Partie 2 en parallèle)

Facilitation: REFADD : Eulalie Bashige

Ce marché des idées est la deuxième phase de celui commencé à la session 5.

• Marché 4 : « Success story » du CBFF - Présentation des résultats de quelques projets novateurs financés par le CBFF

Coordination : Leonard Usongo, Secrétariat du FFBC

1. Le projet de système des forêts de mangrove doit passer au reboisement et doit être étendu/répliqué dans la sous-région, compte tenu du système de séquestration du carbone.
2. La nécessité de simplifier davantage les procédures compte tenu de l'environnement et du contexte des opérations des bénéficiaires du don (ONG).
3. Plus de projets axés sur les aspects communautaires pour lutter contre la pauvreté et renforcer les capacités des institutions de gestion au niveau local.
4. Il y'a une capacité de collecte et d'analyse de données qui n'existait pas dans la sous-région et qui désormais existe et qu'il nécessite de capitaliser.
Ces informations au niveau d'OSFVEC dans le but d'influencer les politiques en matière de questions voire participation durable.

• Marché 5 : Dialogue Chine-COMIFAC - Partenaires : WWF, EFI, IIED, GIZ, CIFOR, IUCN, COMIFAC » -

Modération: Hans Schipulle, Allemagne

Dialogue Chine - COMIFAC dans le cadre du PFBC

Ce marché a donné une opportunité d'échange d'informations concernant les initiatives des membres du PFBC qui sont engagés dans la promotion du dialogue sur la GDF avec des acteurs chinois en Chine et en Afrique Centrale.

Modération: Hans Schipulle, Allemagne (Ex-Facilitateur du PFBC)

Présentations:

- **Marc Languy**, WWF-CARPO: Initiatives du WWF (Chine, CARPO)
- **Bernard Crabbé** (Com. UE), Melissa Othman (EFI)
- **Syphorien AZANTSA** (Expert Régional, CEEAC): Mécanisme Bilatéral de Coopération FLEG (BCM EU-Chine)
- Atelier Pékin, Octobre 2013
- **Olivier Ahimin**, OIBT: Étude sur la mise en pratique de la GDF par les entreprises forestières
- **Samuel Assembe**, CIFOR:

Impact des investissements chinois sur les forêts en Afrique (étude CIFOR) (voir aussi <http://www.cifor.org/china-africa/home.html>)

-Appropriation de GDF par les entreprises chinoises au Gabon et au Congo (étude GIZ)

Conclusions/Recommandations majeures

- (1) Contrairement à l'opinion générale, il n'y a pas de spécificité fondamentalement chinoise dans la problématique d'exploitation forestière durable en Afrique centrale. Comme la plupart d'autres entreprises de ce secteur, les entreprises chinoises ont encore des efforts substantiels à fournir et un besoin d'accompagnement pour améliorer leur performance et atteindre le niveau acceptable des référentiels nationaux et internationaux.
- (2) Les lois et règlements du secteur forestier des pays d'Afrique centrale étant de compréhension difficile pour les opérateurs chinois (langue, contexte légal, techniques spécifiques d'aménagement, culture), ces derniers ont un besoin d'être imprégnés et familiarisés au contexte culturel et aux systèmes de GDF et de légalité en cours dans ces pays.
- (3) En plus des programmes de gestion durable bénéficiant déjà des financements des partenaires du PFBC, la COMIFAC devrait négocier avec la SFA (State Forest Administration) et d'autres institutions chinoises, la mise en place des financements chinois destinés à couvrir les charges liées à la GDF et au processus de légalité auxquelles les opérateurs chinois font spécialement face.
- (4) L'objectif d'une exploitation sous aménagement de toutes les concessions forestières du domaine forestier permanent à l'horizon 2015 préconisé par les Chefs d'Etat d'Afrique centrale s'appliquant également aux exploitations chinoises, il y a lieu de prévoir dès à présent des appuis spécifiques des programmes actuels et de ceux à mettre en place pour leur permettre de s'y conformer.

Pour de plus amples informations sur les activités de promotion du dialogue avec les acteurs chinois dans le cadre du PFBC voir:

- "China's trade and Investment in Africa – Assessing and governing trade-offs to national economies, local livelihoods and forest ecosystems": <http://www.cifor.org/china-africa/home.html>
- *Deux rencontres de concertation des Partenaires du PFBC impliqués dans le dialogue avec la Chine sur les forêts se sont tenues en janvier et mars 2013 à Douala, Cameroun:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/DCC-FR.html>
- *Analyse des politiques d'investissement de la Chine à l'étranger:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/Chine-COMIFAC-fr.html>
- *Partenariat International sur la Gestion des Écosystèmes du PNUE abrité par l'Académie Chinoise des Sciences sous le thème « Le passage au vert de la coopération Chine-Afrique. » Passage au vert de la coopération Chine-Afrique:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/unep-fr-fr.html>
- *Directives du Gouvernement chinois relatives aux investissements à l'étranger:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/lies-china-Guidelines-FR.html>
- *IIED : un rapport pose les jalons de la recherche en gouvernance forestière entre la Chine et l'Afrique:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/IIED-FRFR.html>
- *Dialogue Chine-COMIFAC-PFBC: Toutes dernières publications dans le « Chinadialogue »:* http://pfbc-cbfp.org/news_en/items/DCC-New-ENN.html et <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/Dialogue-Chine-Afrique-FR.html>
- *PFBC et Chine - déjà ensemble? - PFBC:* <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/bilan-chine-facilitationallemande.html>

Marché 6 : Gouvernance des écosystèmes forestiers et aménagement du territoire -Présentation des avancées de la

Certification, légalité dans le Bassin du Congo et atlas d'aménagement du territoire

Modération Alain Penelon, EFI

Le marché 6 était focalisée sur les approches adoptées par différents pays et organisations pour la mise en œuvre des politiques relatives à différents aspects de la gouvernance forestière, notamment la certification, la légalité et la gestion et aménagement des terres dans la sous-région. Les présentations portaient sur les thèmes ci-après :

-Groupe de Travail régional de la COMIFAC sur la Gouvernance forestière – Le groupe de travail a été créé suivant une approche inclusive et participative comprenant divers ateliers et consultations. Il fonctionnera comme un groupe d'experts focalisé sur les questions opérationnelles. Un accord a été conclu sur le rôle global et les procédures du groupe de travail et une feuille de route comprenant des priorités thématiques et un ensemble initial de réalisations attendues.

- Unité régionale ECOFAC V's FLEGT - Cette unité a été créée afin d'améliorer la gouvernance au niveau local et contribuer à la création d'opportunités. Ses efforts se concentrent sur la communication, le partage d'expériences et de leçons apprises, et le développement de PME. À ce jour, un site Internet a été créé, des ateliers ont été tenus sur des questions de développement structurel et organisationnel des opérations forestières des PME. Elle a également travaillé sur la lutte contre le trafic illicite des espèces sauvages.

-Analyse de WWF des clauses sociales dans les contrats de concession forestière en RDC – Depuis la promulgation du nouveau code forestier de 2002 par les autorités congolaises, les contrats de concession forestière comprennent désormais des clauses sociales négociées entre les communautés locales et les sociétés forestières. Ces clauses, négociées en toute transparence, constituent une source de fonds destinés au développement local et créent un système de gestion des conflits entre les sociétés et les communautés. Depuis leur création, les clauses sociales ont permis un investissement direct d'une valeur de 13 millions USD. Elles ont changé le quotidien d'un million de personnes à travers de nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux et de nouvelles routes. Elles ont également permis de renforcer les administrations locales et de créer plus de 60 fonds de développement locaux.

-CIFOR Recherche sur l'impact de la certification forestière sur les relations entre les communautés locales et les sociétés forestières – Cette recherche a découvert que la certification forestière peut jouer un rôle déterminant dans la création de meilleures relations sociétés – communautés si les plateformes et mécanismes de communication sont établis de manière horizontale et mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre la société et la communauté. Si les sociétés les mettent simplement en œuvre sans consulter la communauté, les idées ne seront pas acceptées, peut-être ironiquement, les sociétés ne leur accorderont pas beaucoup leur soutien.

-Le projet EC et DFID au Cameroun, en RDC et au Ghana pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur forestier : Mis en œuvre à travers une série de rencontres, de formations et d'ateliers, l'objectif de ces projets consistait à lutter contre la pauvreté à travers davantage de transparence et de gouvernance dans le secteur forestier, et à sensibiliser et échanger des informations sur diverses initiatives visant à lutter contre l'exploitation illégale des forêts.

-Initiative de la COMIFAC pour créer à l'échelle régionale une base de données et un atlas de l'utilisation des terres – Soutenu par GIZ, ce projet vise à constituer et à organiser une base de données sur l'utilisation des terres dans la région COMIFAC. Cette base de données sera transformée en un atlas régional à la disposition

des planificateurs et décideurs dans l'élaboration de stratégies, de réglementations et guides sur la planification de l'utilisation des terres au niveau régional.

-Programme de certification PEFC – Le programme de certification PEFC est une nouvelle approche de certification qui est une réponse aux plaintes formulées contre les méthodes de certification universelles existantes en tenant mieux compte du contexte local. Le PEFC respecte et se conforme aux normes FLEGT et est déjà reconnu dans des pays tels que le Gabon. Les produits certifiés PEFC sont en principe acceptés dans l'Union européenne. Cependant, à cause du manque de communication sur le PEFC en direction des producteurs locaux, de l'incapacité au niveau local à adopter de nouvelles normes et l'insuffisance des fonds, aucune concession n'a encore obtenu la certification PEFC en Afrique centrale.

Commentaire : La session a bénéficié d'une bonne modération et d'une forte participation, avec un public visiblement attentif et particulièrement intéressé par toutes les présentations. Malheureusement, la longueur de la session n'a pas permis aux présentateurs de répondre aux questions et, dans certains cas, même d'achever les présentations qu'ils avaient préparées. Étant donné l'importance de la question et l'intérêt manifesté, elle devrait se répéter sous d'autres formes à la prochaine réunion du PFBC, éventuellement en ateliers autour de questions moins étendues telles que les contrats de concession et les programmes de certification.

Ci-après les 4 grandes conclusions du marché 6 sur Gouvernance des écosystèmes forestiers et aménagement du territoire :

1. Les 2 organisations/ Institutions régionales COMIFAC et CEEAC en charge de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ont une préoccupation forte à promouvoir la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Avec des approches différentes, le Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière de COMIFAC envisage de jouer le rôle de réservoir de réflexion pour devenir une force de propositions. Quant à la Cellule FLEGT Régional de la CEEAC, elle porte un effort spécifique dédié à l'APV –FLEGT. Les 2 organisations sont en mesure de produire une réflexion et des actions techniques en soutien à la promotion de la gouvernance forestière à un haut niveau de l'agenda politique régional.

2. Dans l'aménagement et la gestion forestière des concessions, les aspects sociaux sont de mieux en mieux pris en compte. La négociation sur les clauses sociales et les retombées de l'exploitation forestière au profit des populations leur permet de mettre en place des structures de gestion de leur développement. Cette contribution permet d'assurer la paix sociale. Toutefois, elle fait aussi émerger des questions telles que celle de la signification réelle de la notion de communauté.

3. L'atlas d'utilisation des terres en cours d'élaboration est un outil attendu par la COMIFAC pour appuyer les États dans la prise de décisions sur l'usage approprié des terres.

4. La certification panafricaine a suivi toutes les procédures d'agrément pour être reconnue une alternative africaine de certification qui traite de la gestion durable tant de la forêt dans un respect des intérêts simultanés de tous les acteurs et bénéficiaires impliqués que de l'aménagement du territoire. Elle se démarque par une volonté de promouvoir l'identité régionale en conformité avec les standards internationaux.

Marché 7 : Lancement de la feuille de route du Réseau des communicateurs du Bassin du Congo

Modération : Jérôme Guefack, COMIFAC/PACEBCo

1. *Le RECEAC est une réponse et un outil à renforcer pour le service de la préservation de la nature et la gestion durable des ressources naturelles.*
2. *Un forum sous régional est en préparation pour l'extension du réseau.*
3. *Les expériences sont diversifiées et riches dans tous les pays d'Afrique Centrale.*
4. *A court terme :*
 - *Mise en place d'un mécanisme d'échange de circulation de l'information et de relai.*
 - *Mise en place d'une vitrine sous-régionale Web de l'information ?*
5. *Structure du réseau :*
 - *Présidence : Afrique Environnement plus,*
 - *Vice-présidence : CEEAC,*
 - *Secrétariat Général : PACEBO/COMIFAC,*
 - *Rôles :*
 - *Médias : REPAC,*
 - *organisation nationales... : CIFOR,*
 - *Ministres : COMIFAC,*
 - *Conseil exécutif : PFBC*

Session 10 Cérémonie de clôture

Disponibles en téléchargement ci-dessous:

- [Conclusion du Président du RECEAC – Raoul Siemeni: http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-mot%20de%20conclusion%20RECEAC.pdf](http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-mot%20de%20conclusion%20RECEAC.pdf)
- [Conclusion de la Coordinatrice Régionale du REJEFAC - Marie Tamoifo: http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-speech%20rejefac-Cloture.pdf](http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-speech%20rejefac-Cloture.pdf)
- [Conclusion du Représentant du Secteur Privé – Praveen Moman, Volcanoes Safaris: http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-Praveen%20Closing-Remarks.pdf](http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Annexe-RDP13-Session10-Praveen%20Closing-Remarks.pdf)
- [Discours de clôture du Représentant du Gabon: http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Discours%20de%20cloture-Gabon.pdf](http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/actualites-ccr-2011-reader/items/MOP13-en.html?file=docs/news/Nov-Dec-13/RDP13-Libreville/Discours%20de%20cloture-Gabon.pdf)

